

Mairie de Bégard
Rue de la Résistance
BP4 22140 Bégard

02 96 45 20 19
mairie@begard.bzh
www.begard.bzh

SG/RM – 113/09/26

Le 17 SEP. 2026

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT RUE ANATOLE LE BRAZ,
LE 24 SEPTEMBRE 2026 DE 08H00 A 18H00**

Le maire de Bégard,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code pénal,
Vu le code de la route,
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement rue Anatole Le Braz afin de permettre des travaux de branchement électrique en façade, au droit du n° 46,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera régulée par panneaux AK5, le 24 septembre 2026, rue Anatole Le Braz, en fonction des besoins du chantier, de 08h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux, en fonction des besoins du chantier, le 24 septembre 2026, de 08H00 à 18H00.

ARTICLE 3 : L'entreprise LE DU de Châtaudren-Plouagat, qui réalise ces travaux pour le compte d'ENEDIS, est chargée de la matérialisation du présent arrêté

ARTICLE 4 : Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- GPA,
- L'entreprise LE DU.

Le Maire
Gildas HERVÉ

